

**Violet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25149076***

14/11/2025

Greffe

N° d'entreprise : **0462 436 909**

Nom

(en entier) : **Syndicat d'élevage canin de Liège**(en abrégé) : **S.E.C**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Rue de la Tombour, 19 - 4470 Saint Georges sur Meuse****Objet de l'acte : Modification du Conseil d'administration**Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mai 2025**Elections statutaires**

L'assemblée générale prend acte de la décision de Mme Mélanie Schmit, sortante, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, et de la candidature au Conseil d'administration de Mme Chantal Devos. Mme Carine Devaux est sortante et rééligible.

Le Président passe au vote sur la candidature de Mme Chantal Devos et sur le renouvellement du mandat de Mme Carine Devaux :

- 23 votants (19 présents et 4 procurations)
- 23 bulletins reçus
- 21 voix pour la candidature de Mme Chantal Devos
- 21 voix pour la réélection de Mme Carine Devaux.

Le Conseil d'administration est désormais composé des personnes suivantes :

- Jean-François VANAKEN, Président, né le 6 mai 1964, Chaussée Freddy Terwagne, 128 à 4540 Amay
- Léon DERY, administrateur, né le 8 octobre 1947, rue du Fossé, 45 à 4400 Flémalle
- Mickaël DETRY, administrateur, né le 13 février 1982, Lorcé, 23 à 4967 Stoumont
- Carine DEVAUX, trésorière, née le 30 juin 1956, Avenue Prince Baudouin, 23 à 4802 Heusy
- Chantal DEVOS, née le 9 janvier 1961, Thier des Forges, 92 à 4140 Sprimont
- Anita FAVEAU, administrateur, née le 19 juin 1954, Campagne Beaulieu, 6 à 4577 Modave
- Danielle JACOB, secrétaire, née le 16 mars 1960, rue de la Tombour, 19 à 4470 Saint Georges sur Meuse
- Frances MCKIMM, administrateur, née le 15 mai 1953, rue Haute, 42 à 4350 Remicourt
- Laetitia NEMERLIN, administrateur, née le 15 février 1983, Lorcé, 23 à 4987 Stoumont
- Gérard SPISSINGER, administrateur, né le 17 octobre 1961, Bois, 6 à 4560 Clavier

Le Conseil d'administration agit en collège et a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de l'association.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/11/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Violet B :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).